



EMSCE

école de musique
Saint-Cyr-l'Ecole

ÉCOLE DE MUSIQUE

ASSOCIATION LOI DE 1901

2023 – 2024

..... **Enfants & Adultes**

Maison des Associations – 14 Avenue Tom Morel – 2^{ème} étage

www.emsce78.fr

01 30 23 08 14

contact@emsce78.fr

LE JARDIN MUSICAL

GRANDE SECTION ET CP

Initiation ludique permettant de familiariser l'enfant avec la musique, le langage et les codes musicaux.

LA DECOUVERTE INSTRUMENTALE

DU CP AU CM2

6 instruments à découvrir sur 4 séances pour chaque instrument (6 x 4 semaines)

Prêt d'un instrument pour chaque enfant sur chaque période

LE CURSUS INSTRUMENT OU CHANT

Obligatoire de 7 à 16 ans, conseillé au-delà de 16 ans

Il comprend :

1 cours de Formation Musicale (FM)

1 cours individuel d'INSTRUMENT ou de CHANT

1 PRATIQUE COLLECTIVE au choix

La durée du cours individuel est en fonction du niveau de l'élève :

Pré-cycle : 20 min, 1^{er} cycle : 30 min, 2^{ème} cycle : 40 min, 3^{ème} cycle : 60 min

LE HORS CURSUS

Possible à partir de 16 ans

Il comprend :

1 cours individuel d'INSTRUMENT ou de CHANT (30 min)

1 PRATIQUE COLLECTIVE au choix

LA PRATIQUE COLLECTIVE SEULE

Enfants et Adultes

1 PRATIQUE COLLECTIVE au choix (orchestres, chorales,...)

A QUOI PUIS-JE M'INSCRIRE ?

POUR LES JEUNES ENFANTS

JE SUIS EN GRANDE SECTION DE MATERNELLE :

Le jardin musical est animé par Patricia RAIMBAULT tous les mercredis de 16H à 17H. Les enfants abordent les premiers signes musicaux, apprennent à chanter ensemble, à pratiquer quelques percussions... et participent régulièrement à des auditions et concert de fin d'année. L'achat d'un manuel est à prévoir (la commande est effectuée par l'EMSCE).

JE SUIS EN CP :

- Le jardin musical est animé par Patricia RAIMBAULT tous les mercredis de 17H à 18H. Les enfants abordent les premiers signes musicaux, apprennent à chanter ensemble, à pratiquer quelques percussions... et participent régulièrement à des auditions et concert de fin d'année. L'achat d'un manuel est à prévoir (la commande est effectuée par l'EMSCE).

- La découverte instrumentale : six instruments à découvrir dans l'année parmi 8 instruments, sur 2 parcours distincts, en binôme avec un autre enfant, l'EMSCE prête les instruments aux enfants qui les gardent chez eux le temps de 4 semaines sur lesquelles se dérouleront les 4 cours dédiés à chaque instrument. Les instruments à découvrir sont : **le cor, la trompette, le saxophone, le violoncelle, le trombone, la clarinette, le violon et la guitare**. Les parents reçoivent en début de saison un calendrier leur indiquant précisément les jours de cours (qui changent au cours de l'année en fonction de l'instrument).

Le jardin musical et la découverte instrumentale sont des disciplines distinctes mais complémentaires. L'enfant peut ne faire qu'une seule de ces activités ou les deux.

POUR LES ENFANTS

DU CE1 ● U CM2

JE NE SAIS PAS QUEL INSTRUMENT JE VEUX PRATIQUER :

- **La découverte instrumentale** : six instruments à découvrir dans l'année, en binôme avec un autre enfant, l'EMSCE prête les instruments aux enfants qui les gardent chez eux le temps de 4 semaines sur lesquelles se dérouleront les 4 cours dédiés à chaque instrument (soit 24 cours dans l'année). Les instruments à découvrir sont : **le cor, la guitare, la trompette, le saxophone, le violon, le violoncelle, le trombone et la clarinette**. Les parents reçoivent en début de saison un calendrier leur indiquant précisément les jours et horaires de cours.

- **La formation musicale** : cette discipline réunit l'ensemble des apprentissages fondamentaux initiaux de la musique : formation de l'oreille, théorie, culture, rythme et solfège. Elle est obligatoire dans le cursus (lorsque l'élève est inscrit pour des cours individuels d'instrument ou de chant) et fortement conseillé lorsque l'enfant choisit la découverte instrumentale. Ainsi l'année d'après, lorsqu'il a fait le choix de son instrument, il a déjà acquis un niveau qui lui permet d'aborder bien plus rapidement l'enseignement de l'instrument choisi.

JE SAIS QUEL INSTRUMENT JE VEUX PRATIQUER :

Je m'inscris en **CURSUS**. Il comprend :

- **La formation musicale** : cette discipline réunit l'ensemble des apprentissages fondamentaux initiaux de la musique : formation de l'oreille, théorie, culture, rythme et solfège. Elle est obligatoire dans le cursus (lorsque l'élève est inscrit pour des cours individuels d'instrument ou de chant). Le cours est collectif et les horaires sont déjà déterminés (voir plus loin dans la plaquette).

- **Un cours d'instrument ou de chant** : Ce cours est individuel et dure 20 minutes la première année, puis 30 minutes les années suivantes. L'horaire du cours est déterminé par le professeur après le forum des associations et après avoir collecté les souhaits de chaque élève (prévoir un créneau large de disponibilité). Sauf la première année, une évaluation ponctue chaque année, ce qui permet de faire un bilan de la progression et donne des objectifs clairs.

- **Un cours collectif** : à choisir entre les collectifs proposés (voir plus loin dans la plaquette) selon le niveau et l'âge de l'élève.

JE VEUX JUSTE M'INSCRIRE A UN COLLECTIF :

Je peux m'inscrire simplement et uniquement à une pratique collective comme la chorale, la batucada ou bien la formation musicale.

A PARTIR DE 16 ANS

ADULTES

JE VEUX AVOIR UN COURS INDIVIDUEL D'INSTRUMENT OU DE CHANT :

Je peux m'inscrire en **CURSUS**. Il comprend :

- **La formation musicale** : cette discipline réunit l'ensemble des apprentissages fondamentaux initiaux de la musique : formation de l'oreille, théorie, culture, rythme et solfège. Elle est obligatoire dans le cursus (lorsque l'élève est inscrit pour des cours individuels d'instrument ou de chant). Le cours est collectif et les horaires sont déjà déterminés (voir plus loin dans la plaquette).
- **Un cours d'instrument ou de chant** : Ce cours est individuel et dure 30 minutes. L'horaire du cours est déterminé par le professeur après le forum des associations et après avoir collecté les souhaits de chaque élève (prévoir un créneau large de disponibilité). Une évaluation ponctue chaque année, ce qui permet de faire un bilan de la progression.
- **Un cours collectif** : à choisir entre les collectifs proposés (voir plus loin dans la plaquette) selon le niveau et l'âge de l'élève.

OU Je peux m'inscrire en **HORS CURSUS**. Il comprend :

- **Un cours d'instrument ou de chant** : Ce cours est individuel et dure 30 minutes sans évaluations permettant de se placer dans un niveau mais avec l'obligation de participer à au moins un événement de l'école au cours de l'année scolaire. L'horaire du cours est déterminé par le professeur après le forum des associations et après avoir collecté les souhaits de chaque élève (prévoir un créneau large de disponibilité).
- **Un cours collectif** : à choisir entre les collectifs proposés (voir plus loin dans la plaquette) selon le niveau de l'élève.

JE VEUX JUSTE M'INSCRIRE A UN COLLECTIF :

Je peux m'inscrire simplement et uniquement à une pratique collective en fonction de mon âge et de mes envies : classique, jazz, musiques pop-rock ou bien encore Electro.

C'EST QUOI UN CURSUS ET C'EST QUOI UN CYCLE ?

Le cursus est un parcours qui comprend plusieurs enseignements. Chaque enseignement est divisé en niveaux ou cycles, qui durent chacun de 3 à 5 ans. Des évaluations viennent ponctuer l'année, permettant ainsi de se donner des défis et d'avancer plus vite.

JARDIN MUSICAL Grande section et CP

NIVEAU	PROFESSEUR	JOUR / HEURE
Grande Section	Patricia RAIMBAULT	Mercredi 16h00-17h00
CP	Patricia RAIMBAULT	Mercredi 17h00-18h00

LA DECOUVERTE INSTRUMENTALE Pour les enfants du CP au CM2

4 cours par instrument : calendrier donné en début d'année

PARCOURS DECOUVERTE 1			PARCOURS DECOUVERTE 2		
COR	LUNDI	17H30-18H	VIOLON	LUNDI	18H-18H30
SAXOPHONE	LUNDI	17H30-18H	COR	LUNDI	18H-18H30
TROMPETTE	MERCREDI	17H30-18H	VIOLONCELLE	LUNDI	18H-18H30
CLARINETTE	SAMEDI	9H30-10H	TROMPETTE	MERCREDI	18H-18H30
GUIARE	SAMEDI	9H30-10H	CLARINETTE	SAMEDI	9H-9H30
TROMBONE	SAMEDI	9H30-10H	TROMBONE	SAMEDI	9H-9H30

LA FORMATION MUSICALE

NIVEAU	PROFESSEUR	JOUR	HEURE
FM 1	Adriana ISAKU	MERCREDI	11h00 – 12h00
		MERCREDI	14h30 – 15h30
		SAMEDI	10h00 – 11h00
FM 2	Adriana ISAKU	MERCREDI	13h30 – 14h30
		SAMEDI	11h00 – 12h00
FM 3	Adriana ISAKU	MERCREDI	15h30 – 16h30
FM 4	Adriana ISAKU	MERCREDI	16h30-18h00
FM 5	Elric BOYRIE	LUNDI	18h30-20h00
FM Ados adultes	Elric BOYRIE	LUNDI	20h00-21h00

LES COURS INDIVIDUELS

DÉPARTEMENT JAZZ

DISCIPLINE	PROFESSEUR	JOUR DE COURS
BATTERIE	Frédéric ROTTIER	MERCREDI entre 10h et 19h30
	Jean-Philippe CHABOSY	JEUDI à partir de 17h
CHANT MODERNE A partir du CE1	Delphine LACOSTE	JEUDI entre 16h et 19h30, autres créneaux possibles
FLUTE TRAVERSIÈRE	Grégory MARTENS	MERCREDI , entre 10h à 16h30 SAMEDI , entre 09h et 14h
GUIARE JAZZ	Benoît ANTONIO	MARDI entre 17h30 et 22h00 VENDREDI entre 17h30 et 22h00
PIANO	Delphine LACOSTE	MARDI entre 15h et 18h30 MERCREDI entre 09h et 17h
	Bastien LEROY	MARDI de 16h00 à 21h00
SAXOPHONE	Fabien LACOSTE	LUNDI de 14h00 à 20h00 MERCREDI matin

DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES

DISCIPLINE	PROFESSEUR	JOUR DE COURS
BATTERIE	Frédéric ROTTIER	MERCREDI entre 10h et 19h30
	Jean-Philippe CHABOSY	JEUDI à partir de 17h
CHANT MODERNE A partir du CE1	Delphine LACOSTE	JEUDI entre 16h et 19h30, autres créneaux possibles
GUIARE BASSE	Benoît ANTONIO	MARDI entre 17h30 à 22h00 VENDREDI entre 17h30 à 22h00
GUIARE ÉLECTRIQUE		
PIANO	Delphine LACOSTE	MARDI entre 15h et 18h30 MERCREDI entre 09h et 17h
	Bastien LEROY	MARDI de 16h00 à 21h00

DÉPARTEMENT CLASSIQUE

DISCIPLINE	PROFESSEUR	JOUR DE COURS
CHANT LYRIQUE	Laurence DURAND	LUNDI entre 19h et 21h MERCREDI entre 16h et 20h
CLARINETTE		
COR	Elric BOYRIE	SAMEDI matin
FL. TRAVERSIÈRE	Grégory MARTENS	MERCREDI , entre 10h à 16h30 SAMEDI , entre 09h et 14h
GUIWARE CLASSIQUE LUTH	Fabricio MELO	MARDI à partir de 16h00
GUIWARE CLASSIQUE	Oriane PARDON	SAMEDI de 9h00 à 18h00
	Gérard VERBA	MERCREDI de 15h à 22h00 JEUDI de 14h à 22h00
PIANO	Aude VASSEUR	LUNDI de 15h00 à 21h00
	Delphine LACOSTE	MERCREDI entre 09h et 17h JEUDI entre 15h et 19h30
	Bastien LEROY	MARDI de 16h00 à 21h00
	Yves GUICHAOUA	VENDREDI de 17h00-21H00
	Nahuel LE CAM	SAMEDI de 9h30 – 18h00
SAXOPHONE	Fabien LACOSTE	LUNDI de 14h00 à 20h00 MERCREDI matin
TROMBONE		
TROMPETTE, TUBA, EUPHONIUM	François BERTHELOT	MERCREDI à partir de 17h00
VIOLON	Patrice MOURGUE	LUNDI entre 15h et 20h JEUDI entre 15h et 19h30
VIOLONCELLE	Anne-France BOIRY PIGNAL	LUNDI à partir de 16h MARDI à partir de 16h00

LES PRATIQUES COLLECTIVES

DU CE1 AU CM2 • ou 1^{er} cycle •

Collectif	Professeur	Créneau
CHORALE ENFANTS	Laurence DURAND	Lundi 18h00 - 19h00
BATUKACYR Ensemble de percussions brésiliennes	Jean-Philippe CHABOSY	Jeudi 18h00 - 19h00
CRÉA'SON 15 places	Delphine LACOSTE	Mardi 18h30 - 19h30
ORCHESTRE JUNIOR 1 ^{er} Cycle	Fabien LACOSTE	Samedi 10h00 – 11h00

A PARTIR DU COLLEGE • ou 2^{ème} cycle •

BATUKACYR Ensemble de percussions brésiliennes	Jean-Philippe CHABOSY	Jeudi 19h00-20h30
CHORALE ADOS	Laurence DURAND	Mercredi 18h00-19h00
ENSEMBLE DE GUITARES (à partir de la 4 ^{ème} année de pratique)	Fabricio MELO	Mardi 18h30-19h30
ORCHESTRE DE JAZZ J'EMSCE BAND	Grégory MARTENS	Samedi 10h30-12h
ORCHESTRE CLASSIQUE 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	Patrice MOURGUE	Jeudi 19h30-21h
GROUPE DE MUSIQUES ACTUELLES (à partir de la 3 ^{ème} année de pratique)	Frédéric ROTTIER	Mercredi 19h30-20h30 GROUPE POP
	Jean-Philippe CHABOSY	Jeudi 20h30-21h30 GROUPE ROCK
	Benoît ANTONIO	Vendredi 19h-20h GROUPE MOTOWN

A PARTIR DE 16 ANS • ADULTES

ATELIER LYRIQUE	Laurence DURAND	Mercredi de 20h00 à 21h30
ENSEMBLE VOCAL POP N' JAZZ	Delphine LACOSTE	Mardi de 19h30 à 21h00
BATUKACYR Ensemble de percussions brésiliennes	Jean-Philippe CHABOSY	Jeudi 19h00-20h30
ENSEMBLE DE GUITARES	Fabricio MELO	Mardi 18h30-19h30
ORCHESTRE DE JAZZ J'EMSCE BAND	Grégory MARTENS	Samedi 10h30-12h
ORCHESTRE CLASSIQUE 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	Patrice MOURGUE	Jeudi 19h30-21h
GROUPE DE MUSIQUES ACTUELLES (à partir de la 3 ^{ème} année de pratique)	Frédéric ROTTIER	Mercredi 19h30-20h30 GROUPE POP
	Jean-Philippe CHABOSY	Jeudi 20h30-21h30 GROUPE ROCK
	Benoît ANTONIO	Vendredi 19h-20h GROUPE MOTOWN
HARMONIE LA SAINT-CYRIENNE*	Fabien LACOSTE	Mercredi 20h-21h30

* L'harmonie est une association en partenariat avec l'EMSCE. Pour les modalités d'inscription, s'adresser à l'association. L'orchestre répète aux demoiselles de Saint-Cyr, à côté de l'école Bizet d'Ormesson

TARIFS 2023/2024

Règlement possible jusqu'à 9 mensualités d'octobre à juin
Les manuels et partitions ne sont pas inclus dans le forfait

SAINT-CYRIENS	NON SAINT-CYRIENS
---------------	-------------------

COTISATION (1 PAR ADHÉRENT)	15 €	15 €
------------------------------	------	------

+ 10 %

JARDIN MUSICAL (GRANDE SECTION OU CP)	207 €	227,70 €
DECOUVERTE INSTRUMENTALE (DU CP AU CM2)	312,30 €	343,53 €
DECOUVERTE INSTRUMENTALE + JARDIN MUSICAL (CP)	447,30 €	492,03 €
DECOUVERTE INSTRUMENTALE + FORMATION MUSICALE (DU CE1 AU CM2)		

CURSUS AVEC FORMATION MUSICALE (à partir du CE1)

FM + 20 minutes de cours individuel (cycle initiation) + Pratique collective	652,50 €	717,75 €
FM + 30 minutes de cours individuel (1 ^{er} cycle) + Pratique collective	815,40 €	896,94 €
FM + 40 minutes de cours individuel (2 ^{ème} cycle) + Pratique collective	979,20 €	1077,12 €

CURSUS SANS FORMATION MUSICALE (après validation des 5 années ou + de 16 ans)

30 minutes de cours individuel (1 ^{er} cycle) + Pratique collective	652,50 €	717,75 €
40 minutes de cours individuel (2 ^{ème} cycle ou 3 ^{ème} cycle aménagé) + Pratique collective	815,40 €	896,94 €
60 minutes de cours individuel (3 ^{ème} cycle) + Pratique collective	979,20 €	1077,12 €

HORS CURSUS

30 minutes de cours individuel + Pratique collective	652,50 €	717,75 €
--	----------	----------

PRATIQUE COLLECTIVE SEULE (FM, Orchestres, Chorales, Ateliers)

Pour 1H00	147,60 €	162,36 €
Pour 1H30	179,10 €	197,01 €

LOCATION D'INSTRUMENTS

L'EMSCE dispose d'un parc de location d'instruments à prix très compétitifs.

Merci de le préciser à l'inscription (dans notes)



Ecole de musique de Saint-Cyr-l'Ecole 78210



EMSCE78

DIRECTION :

Delphine LACOSTE

direction@emsce78.fr

RENSEIGNEMENTS

contact@emsce78.fr

Pour les musiciens uniquement intéressés par l'harmonie de la Saint-Cyrienne,
Merci de vous adresser directement à l'association :
www.harmoniesaintcyr78.fr

Les collectifs sont susceptibles de ne pas ouvrir lorsqu'un seuil minimum d'élèves n'est pas atteint.

Ils peuvent également être limités en nombre de participants selon les cas (niveau, instrument, âge).